

nice gènes toulon lyon marseille barcelona paris aix-en-provence turin londres bordeaux bruxelles



lille nice madrid montpellier cannes strasbourg amsterdam frejus toulon st-rafael Antibes marseille monaco



Les études complémentaires

Le dispositif de consultation des
acteurs et d'information du public

Réunion des acteurs

Marseille le 06 juillet 2006



Ordre du jour

1. Les dates clés
2. Le dispositif des études complémentaires
3. La convention de financement
4. La consultation des acteurs et l'information du public



Dates clés du projet LGV PACA

- Décembre 1998 : CIADT relançant le projet du TGV « Côte d'Azur »
- Décembre 2003 : CIADT inscrivant la LGV PACA sur la carte des infrastructures à long terme
- Février - Juillet 2005 : **Débat Public LGV PACA**
- Septembre 2005 : Bilan de CNDP et compte-rendu de la CPDP
- Décembre 2005 : **Délibération du conseil d'administration de RFF**
- Février 2006 : **Publication** de la délibération du conseil d'administration de RFF au Journal Officiel
- 29 juin 2006 : Comité d'orientation

Les objectifs du projet LGV PACA (CIADT de décembre 2003)

- Compléter l'arc Méditerranéen ferroviaire
- Améliorer l'accessibilité du Var et de la Côte d'Azur
- Faciliter les déplacements à l'intérieur de la région PACA

Délibération de RFF (1/2)

- *« Rechercher un projet qui soit susceptible d'être pris en charge à parité entre l'État et les collectivités territoriales nationales en comparant et précisant notamment les temps de parcours, les dessertes, les avantages socio-économiques, les coûts et la valeur actuelle nette par euro public investi des différentes solutions possibles. »*
- *« Conduire un programme d'études lancé en 2006 visant à vérifier les performances et la faisabilité technique et financière des différentes solutions en prenant pour scénario de référence la LGV des métropoles du Sud, en concertation avec les acteurs locaux. »*

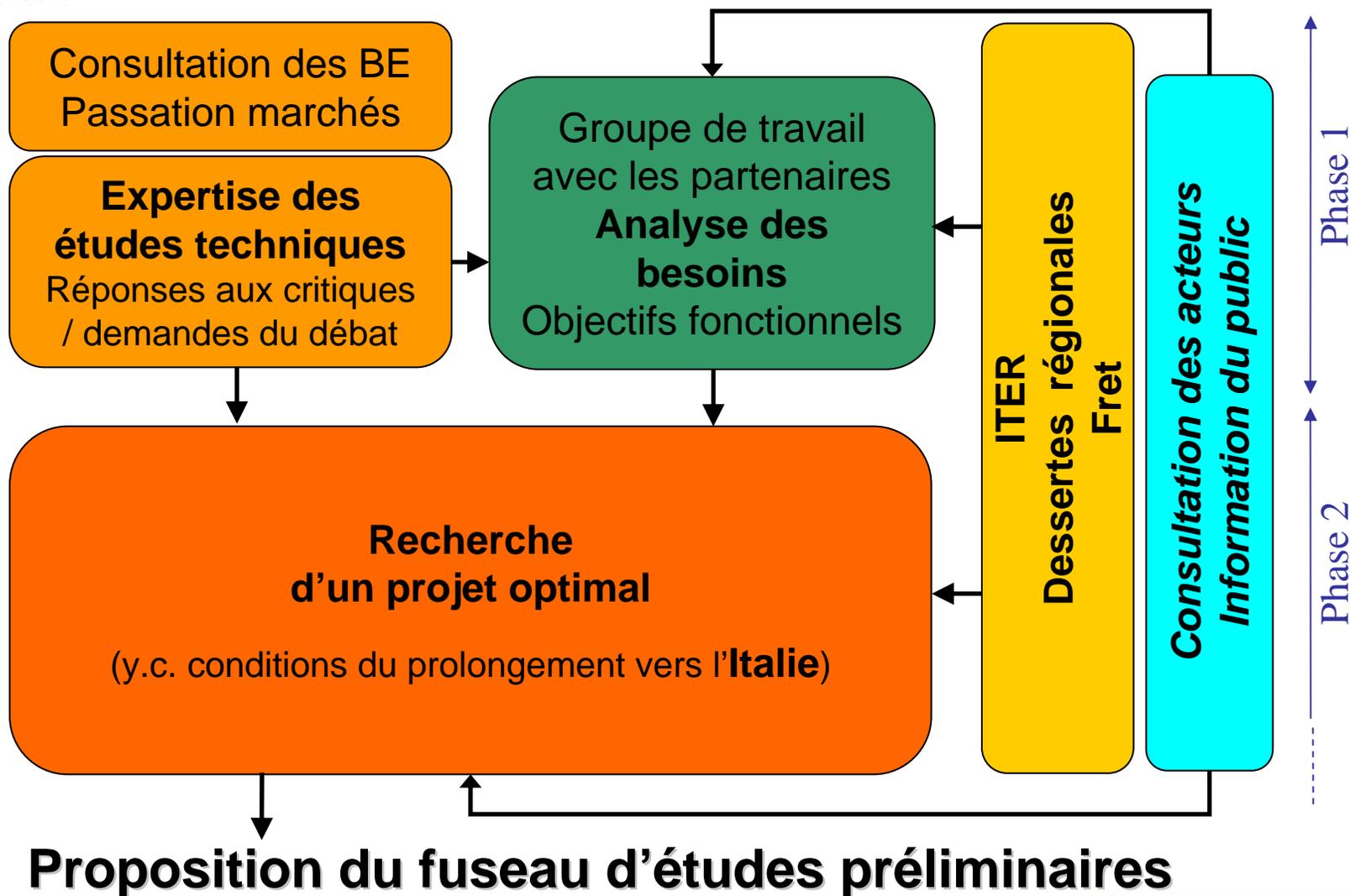
Délibération de RFF (2/2)

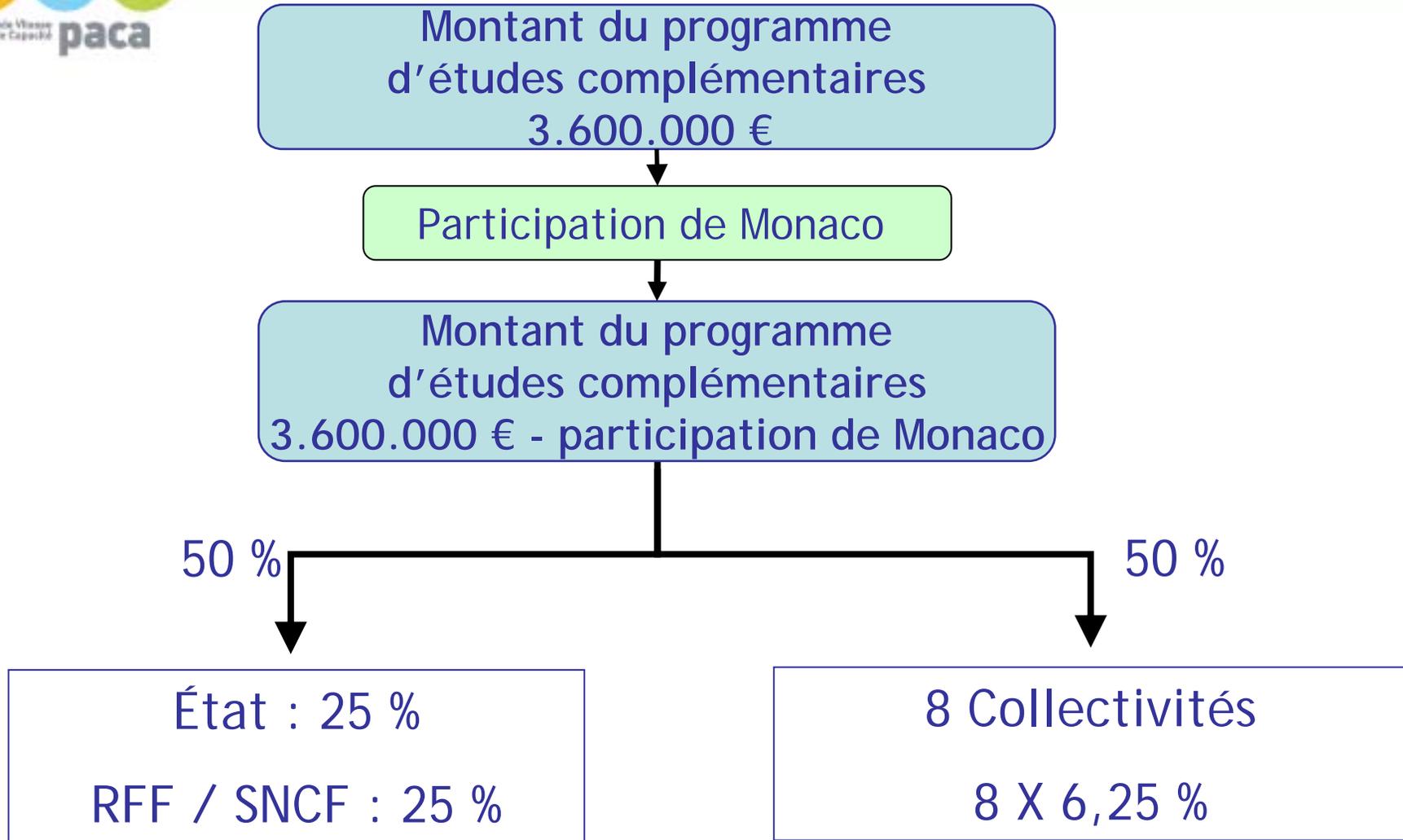
Dans tous les cas, RFF :

- *« étudiera les conditions du prolongement éventuel vers l'Italie,*
- *proposera un programme d'études et de réalisations pour l'amélioration à court terme des dessertes régionales et du fret,*
- *étudiera la desserte d'ITER. »*

« RFF, maître d'ouvrage, devra être en mesure de proposer le fuseau sur lequel seront lancées les études préliminaires. »

2. Le dispositif des études complémentaires





Les études doivent s'accompagner ...

- ... « d'une concertation continue avec l'ensemble des collectivités ,*
- ... d'une poursuite avec les membres du comité d'orientation des concertations nécessaires à la bonne avancée du projet ...*
- ... de la mise en place d'un dispositif d'information du public et de consultation des acteurs ».*

CONCERTATION sur la définition du projet optimal avec les partenaires cofinanceurs du comité d'orientation

CONSULTATION sur les conditions d'inscription du projet avec des groupes de travail thématiques regroupant les acteurs

INFORMATION du public sur l'avancée du projet : site Internet, journal d'information, etc.



Que propose la charte ?

- Les règles du jeu de la consultation
- Un cadre de travail précis, assorti d'engagements préalables
- Des groupes de travail thématiques
- Une représentation équilibrée avec désignation d'un représentant et d'un suppléant par acteur
- Des réunions périodiques et une réunion annuelle des acteurs
- Un secrétariat technique piloté par RFF pour le suivi et l'animation de la démarche



Les objectifs de la consultation des acteurs :

- Poursuivre le dialogue et la réflexion
- Eclairer RFF et ses partenaires
- Informer sur le programme d'études
- Recueillir des informations pour alimenter le programme d'études

Les participants :

- RFF pilote la démarche
- RFF sollicite des auteurs de cahiers d'acteurs et de contributions
- Représentation équilibrée des différentes catégories d'acteurs
- Un représentant et un suppléant par acteur sollicité

L'organisation de la consultation :

- Une réunion annuelle
- 3 premiers groupes de travail thématiques
 - o Milieu humain
 - o Agriculture, viticulture
 - o Biodiversité, milieu naturel
- Un secrétariat technique

Fonctionnement d'un groupe de travail :

- Produire collectivement une réflexion en réponse à une ou plusieurs questions
- 10 à 20 participants / 2 à 3 réunions
- Des éclairages apportés par des experts
- Des contributions des participants
- Une synthèse validée par le secrétariat technique et transmise aux membres du Comité d'orientation

Les outils de l'information du public :

- Un site Internet
- Un journal d'information
- Communiqués et articles de presse
- Rencontres individuelles et collectives avec le maître d'ouvrage

Calendrier général du projet LGV PACA

